

25.—Rémunération et heures de travail du personnel des chemins de fer canadiens, 1920-1926.

NOTE.—Pour le personnel de la traction, l'unité est de 100 milles, à l'exception des expéditeurs et des télégraphistes, payés au mois. Les équipes travaillant à l'entretien des voies sont payées à la journée et les ouvriers des dépôts et ateliers à l'heure. Certaines catégories d'employés ambulants ont eu des augmentations partant du 1er déc. 1926.

Occupation.	Septembre 1920.		Septembre 1921.		Septembre 1922.	
	Salaires.	Heures par semaine	Salaires.	Heures par semaine	Salaires.	Heures par semaine
	\$		\$		\$	
Traction—						
Conducteurs, voyageurs.....	4-67	2	4-27	2	4-27	2
Conducteurs, marchand. (irrég.).....	6-44	3	5-80	3	5-80	3
Serre-freins, voyageurs.....	3-33	2	2-93	2	2-93	2
Serre-freins, marchandises (irrég.).....	5-12	3	4-48	3	4-48	3
Préposés aux bagages.....	3-44	2	3-04	2	3-04	2
Mécaniciens, voyageurs.....	6-48	2	6-00	2	6-00	2
Mécaniciens, marchand. (irrég.).....	7-28	3	6-64	3	6-64	3
Chauffeurs, voyageurs.....	4-96	2	4-48	2	4-48	2
Chauffeurs, marchand. (irrég.).....	5-52	3	4-88	3	4-88	3
Expéditeurs ¹	247-00-255-00	48	230-00-238-00	48	230-00-238-00	48
Télégraphistes ¹	130-00-141-00	48	117-00-128-00	48	117-00-128-00	48
Entretien des voies—						
Contremaîtres.....	5-30	48	4-50	48	4-26	48
Poseurs.....	3-88	48	3-20	48	2-80	48
Ateliers et dépôts—						
Forgerons.....	-85	44	-77	44	-70	44
Chaudronniers.....	-85	44	-77	44	-70	44
Machinistes.....	-85	44	-77	44	-70	44
Mouleurs.....	-85	44	-77	44	-70	44
Menuisiers-charpentiers (march.).....	-80	44	-72	44	-63	44
Peintres (march.).....	-80	44	-72	44	-63	44
Réparateurs (march.).....	-80	44	-72	44	-63	44
Nettoyeurs.....	-50	44	-42	44	-37	44
Occupation.	Septembre 1923-26.		Décembre 1926.			
	Salaires.	Heures par semaine	Salaires.	Heures par semaine		
	\$		\$			
Traction—						
Conducteurs, voyageurs.....	4-27	2	4-47	2		
Conducteurs, marchand. (irrég.).....	5-80	3	6-16	3		
Serre-freins, voyageurs.....	2-93	2	3-12	2		
Serre-freins, marchandises (irrég.).....	4-48	3	4-84	3		
Préposés aux bagages.....	3-04	2	3-24	2		
Mécaniciens, voyageurs.....	6-00	2	6-00	2		
Mécaniciens, marchand. (irrég.).....	6-64	3	6-64	3		
Chauffeurs, voyageurs.....	4-48	2	4-48	2		
Chauffeurs, marchand. (irrég.).....	4-88	3	4-88	3		
Expéditeurs ¹	230-00-238-00	48	230-00-238-00	48		
Télégraphistes ¹	117-00-128-00	48	117-00-128-00	48		
Entretien des voies—						
Contremaîtres.....	4-40	48	4-40	48		
Poseurs.....	3-04 ⁴	48	3-04 ⁴	48		
Ateliers et dépôts—						
Forgerons.....	-70	44	-70	44		
Chaudronniers.....	-70	44	-70	44		
Machinistes.....	-70	44	-70	44		
Mouleurs.....	-70	44	-70	44		
Menuisiers-charpentiers (march.).....	-63	44	-63	44		
Peintres (march.).....	-63	44	-63	44		
Réparateurs (march.).....	-63	44	-63	44		
Nettoyeurs.....	-38	44	-38	44		

¹ Dans la Colombie Britannique, les salaires du personnel ambulant, des expéditeurs et des télégraphistes sont un peu plus élevés; lorsque, pour ces deux dernières catégories d'employés, deux prix sont indiqués le premier s'applique au territoire sis à l'est de Fort William et le second, plus élevé, est payé à l'ouest de Fort William, jusques et y compris la Colombie Britannique. ² Sur la base de 20 milles à l'heure. ³ Sur la base de 12½ milles à l'heure. ⁴ Première année, \$2.88.